

Gruyère

ue du Tir 131.

de travaux typographiques

Registres et carnets à
souche, tableaux, etc.;
Statuts et règlements de
sociétés, etc.;
Étiquettes volantes toile,
parchemin, gommées, bor-
dureaux, etc.;
Enveloppes avec raison
sociale imprimée.

COULEURS lérés.

plus répandus dans le dis-
tributions et au public pour
efficace et à bon marché.

NES FILLES

ge continuellement des
nes filles
rique de chocolat
re dès le commencement.

anche 4 décembre

CASSÉE

Maison de Ville
La TOUR
avec le concours de
sité de musique
e l'endroit.
cordiale. J. DUPASQUIER

udi 8 décembre

Cassée

berge du Bry.
ne musique.
cordiale. Louis BUCHS.

RANDES es de bois.

La Commune
de Neirivue ven-
dra par voie de mises
publiques. mer-
credi 14 décem-
bre prochain,
187 numéros de beau
bois de sapin. — Ex-
ploitation facile.

Les mises auront
lieu au local provi-
sorge du Lion-d'Or, à Neiri-
vues de l'après-midi.
jour, le forestier communal
position des miseurs pour visiter
heures du matin.
26 nov. 1904.
Par ordre :
Le Secrétaire communal.

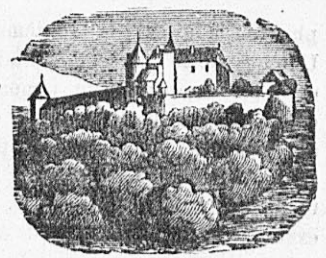
DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

de Cartes de visite
pour mises de bois.
actures,
PIER A LETTRES
PPES COMMERCIALES
es en caoutchouc.

RÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Étranger... 1 an, » 9 —
... 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁰ 2³⁵ 5⁰⁰ 8⁵⁵ ← Bulle, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4⁵⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion
15 c.; annonces répétées, 10 c.
Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : 80 c. la ligne
Pour annonces et réclames
ex-cantonales, s'adr. à l'a-
gence de publicité Hasen-
stein & Vogler, à Fribourg
ou à ses succursales.

Les nouveaux abonnés pour 1905 rece-
vront LA GRUYÈRE sans augmentation
de prix dès ce jour.

Prix d'abonnement annuel : 4 fr. 50.

BULLE, le 6 décembre 1904.

Essais fédéraux d'engrais chimiques.

Par une circulaire récente aux gouvernements
cantonaux, aux sociétés et syndicats agricoles, le
Département fédéral de l'agriculture vient de
prendre l'initiative d'une entreprise qui ne man-
quera pas de susciter l'intérêt du public agricole.
Il s'agit de l'organisation sur une vaste échelle
d'essais systématiques d'engrais chimiques, essais
destinés à renseigner plus complètement les agri-
culteurs sur les besoins de leur sol et sur la ma-
nière la plus avantageuse de couvrir ces besoins
par l'emploi de substances fertilisantes exactement
appropriées.

La circulaire fédérale représente, nous semblerait-
il, sous des couleurs un peu trop sombres, l'état
actuel des connaissances des agriculteurs concer-
nant l'emploi des engrais chimiques : « Peu de
cultivateurs, dit-elle, savent quels sont les éléments
qui font le plus défaut dans leur sol et qui par consé-
quent devraient y être amenés pour que celui-ci
donne le plus haut rendement dont il est suscep-
tible. Nous dirons donc qu'on n'agit pas avec dis-
cernement dans l'emploi des engrais chimiques,
mais qu'on procède dans la plupart des cas par tâ-
tonnement et sans idée bien arrêtée. Il est hors
de doute que ce manque de connaissances dans le
choix des engrais complémentaires compromet
souvent le résultat de la fumure et que chaque
année de fortes sommes sont dépensées en pure
perte ou sont employées au mauvais endroit. »

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 80

Diane la Pâle

Par Jules MARY

— Vous désirez trouver du travail ?
— Oui... non... fit le gros bonhomme... C'est-à-dire,
moi, vous savez que n'y tiens pas... On vit très bien à ne
rien faire. Mais Persillard a la toquade de s'abîmer le
tempérament pour les autres... Alors, comme nous ne
nous quittons pas... s'il travaille, je travaille... mais je ne
vous cacherais pas que moi, personnellement... j'étais né
pour avoir douze mille livres de rentes... douze seule-
ment... ça m'a toujours manqué manqué mais je suis sûr
que je les aurai.
— Tâchez de les occuper, dit Bartoli au maître.
— Mauvaises recrues, monsieur, dit celui-ci.
— Vous les ferez surveiller et à la première incartade
vous réglerez leur compte.
Et s'adressant aux deux nouveaux venus :
— Vous avez entendu ?
— Oui, oui, fit Persillard...
— Vous nous embauchez ? fit Jactain navré.

Ces considérations sont sans doute exactes pour
certaines contrées. Nous croyons cependant pou-
voir dire qu'il n'en est pas tout à fait ainsi en ce
qui concerne la Suisse romande et spécialement
notre canton. S'il est encore de trop nombreux
agriculteurs qui ne profitent pas suffisamment des
avantages d'une fumure complémentaire appro-
priée aux besoins de leur sol et de leur culture, et
s'il en est aussi qui par manque de connaissance
font des dépenses inutiles en appliquant des en-
grais mal choisis, on peut dire cependant que du-
rant les vingt dernières années de sensibles pro-
grès ont été accomplis dans cette direction. La
preuve en est du reste dans la quantité croissante
d'engrais chimiques demandés par nos sociétés et
syndicats agricoles. Si ces engrais étaient em-
ployés à faux d'une manière aussi générale, les
agriculteurs auraient vite fait de leur retirer leur
confiance et la consommation baisserait au lieu de
se développer d'année en année.

Dès la création de l'Institut agricole et du La-
boratoire cantonal de chimie agricole, qui est de-
venu plus tard l'Établissement fédéral de Mont-
Calme, les essais d'engrais en plein champ, que
préconise avec pleine raison la circulaire du Dé-
partement fédéral, ont été entrepris chez nous,
avec la collaboration d'agriculteurs intelligents,
anciens élèves de l'École d'agriculture ou mem-
bres des sociétés et syndicats agricoles. On peut
dire qu'actuellement il n'est aucune localité agri-
cole importante du canton où les cultivateurs
n'aient pu se rendre compte de visu des résultats
de l'emploi d'engrais chimiques appropriés, et
n'aient reçu, par le moyen de conférences ou de
publications populaires les notions indispensables
pour entrer eux-mêmes dans cette voie avec quel-
que méthode. En particulier on peut noter le fait
que les engrais phosphatés, dont l'efficacité se ré-

Il secona comme un féta le grand corps de Persillard.
— Tu verras... Moi, il me fait la liberté et le grand
air et le bon soleil... Je vais me flétrir là-dedans comme
une rose dans un tuyau de poêle...
— Revenez demain matin, dit le maître.

Les deux vagabonds se retirèrent.
Vagabonds était le mot qu'ils méritaient et ils l'étaient
— aussi bien Persillard, malgré ses velléités passagères
de travail — jusque dans la moelle des os.
Depuis plus de vingt ans ils erraient ainsi dans tout le
Midi, vivant au jour le jour, couchant à la belle étoile
pendant les nuits douces de l'été ou du printemps, ou dans
quelque grenier ou quelque hangar, lorsque les froids
étaient venus.

Ils vivaient la plupart du temps de mendicité.
Vigoureux et adroits, aptes à tous les métiers, ayant
même dans l'esprit une inépuisable fertilité de ressources,
ils eussent fait des ouvriers modèles s'ils avaient été
moins paresseux, moins querelleurs, moins ivrognes.

Batailleur, Persillard l'était.
Ivrogne, Jactain ne s'en cachait pas.
Durant ces vingt années, pourtant, ils avaient eu des
périodes de belles résolutions pendant lesquelles ils n'é-
taient embauchés dans des fermes, des ateliers, des fabri-
ques, des usines.
Mais, six mois après, ils reprenaient la clé des champs.

vèle presque sans exception sur la généralité de
nos sols, sont depuis de longues années employés
largement avec des résultats positivement rému-
nérateurs, soit sous forme de scories phosphatées,
soit à l'état de superphosphate. D'autre part un
progrès sérieux a été accompli par l'utilisation
toujours plus étendue des engrais simples, qui
seuls permettent à l'agriculteur de se rendre un
compte exact de l'action d'un principe fertilisant
et d'organiser des essais méthodiques.

Ce n'est point à dire, il faut s'empresser de le
déclarer, qu'il n'y ait plus rien à faire dans cette
direction. Bien au contraire, une expérimentation
générale, une sorte d'enquête sur les besoins des
sols les plus divers, ouverte à tous les agriculteurs
par la Confédération, grâce aux moyens étendus
qu'elle possède, ne peut que compléter de la ma-
nière la plus heureuse ce que les cantons, et le nô-
tre en particulier, ont pu faire jusqu'à mainte-
nant. Et nous saluons avec un véritable plaisir
cette extension considérable des essais culturaux,
qui constitue en quelque sorte une sanction en
même temps qu'un heureux développement de la
méthode suivie déjà depuis longtemps chez nous.

Nous ne pouvons songer à résumer ici la cir-
culaire assez étendue du Département fédéral, et les
instructions qui y font suite. On trouvera au com-
plet cette publication dans le Bulletin du Départe-
ment du 7 novembre (n° 45).

Il suffira de dire que pour la première année,
les essais à instituer seront limités aux prairies
naturelles, et porteront essentiellement sur l'action
des engrais phosphatés (superphosphates ou sco-
ries Thomas) et des engrais potassiques. Chaque
essai comprendra 3 parcelles exactement délimi-
tées, l'une recevant les deux principes fertilisants :
acide phosphorique et potasse ; la seconde, l'acide

Ces périodes correspondaient généralement avec la mau-
vaise saison, pendant laquelle il était dur de n'avoir point
de gîte et de grignoter quelque morceau de lard rance
sur du pain de huit jours.

Les premiers rayons réchauffants de soleil leur remet-
taient du vif argent dans les jambes.
Et ils repartaient.

Détail à citer et qui peindra d'un seul coup le caractère
bizarre de nos deux personnages : dans cette vie de vaga-
bondage à ontrance qu'ils menaient côte à côte depuis
vingt ans, ils n'avaient jamais eu maille à partir avec la
justice.

Ils étaient honnêtes.
Ils avaient tous les défauts, peut-être, mais on aurait
pu leur confier sa bourse. Ils n'eussent même pas eu la
curiosité de regarder dedans.

Leur casier judiciaire était vierge.
Une seule mauvaise aventure leur était arrivée.
Une fois, sans qu'ils pussent deviner pourquoi, les gen-
darmes leur avaient mis la main au collet.

Et, sans rime ni raison, ils avaient été conduits à la
prison de Mende.

Là, ils avaient comparu devant le juge d'instruction, et
on avait essayé de leur faire avouer qu'ils étaient les
complices d'un homme qui avait assassiné un ingénieur
de la ville, M. Georges d'Hériband.
Ils s'étaient défendus vigoureusement.

phosphorique seul ; la troisième, la potasse seule. Une quatrième parcelle, délimitée dans le reste de la prairie, servira de témoin. Toutes les parcelles, naturellement, devront être placées dans des conditions absolument comparables, et soumises, en dehors de l'application de l'engrais, exactement au même traitement. C'est à dire, par exemple, que si l'on applique à la prairie un engrais naturel, celui-ci devra être répandu sur toutes les parcelles, témoin compris, et non pas en exceptant les parcelles d'essai. En d'autres termes, il s'agit de se rendre compte de l'action des engrais phosphatés et potassiques, employés ensemble ou isolément, sur une prairie telle qu'on a l'habitude de la soigner, avec ou sans purin, avec ou sans fumier, etc.

Les essais seront organisés par les établissements fédéraux (pour la Suisse romande : Lausanne, Mont-Calmé), qui fourniront gratuitement les engrais nécessaires, et examineront éventuellement les sols et les récoltes des champs d'essais. D'autre part, le propriétaire du champ d'essai prend l'engagement de continuer l'expérience pendant le nombre d'années qui sera jugé nécessaire et de se conformer aux instructions qui lui seront données par la personne chargée de la direction des essais.

Les cantons sont invités par le Département de l'Agriculture à désigner un certain nombre de personnes qualifiées, qui se chargeront de l'application des engrais, de la surveillance des essais et de la récolte (pesage et échantillonnage).

On trouvera peut-être un peu minutieuses les prescriptions données pour l'exécution de ces essais ; elles sont cependant nécessaires pour obtenir des résultats précis, ne laissant pas de place, ou le moins possible, à l'incertitude. Il faut espérer que de nombreux propriétaires répondront à l'appel du Département ; ils y trouveront à la fois intérêt et profit, et se familiariseront rapidement avec une méthode d'expérience qui peut avoir pour eux, et ce n'est pas son moindre mérite, une réelle valeur éducative.

(La Revue)

E. CHUARD.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les difficultés du Simplon. — Un collaborateur de la *Gazette de Winterthour* a interviewé l'ingénieur Karl Brandau, qui dirige les travaux du Simplon, côté sud.

D'après M. Brandau, la fatalité a voulu que l'irruption des eaux chaudes eût lieu à l'emplacement le plus défavorable qui se puisse imaginer. La galerie avançait à travers une couche d'ardoise. Des contorsions géologiques permettaient de pronostiquer une modification prochaine dans

Ils avaient même raconté que s'étant trouvés la nuit en face du cadavre, et alors qu'il aurait été si facile de le déponiller, ils n'en avaient rien fait et n'y avaient même pas songé.

Et ils ne mentaient pas. La justice en eut la preuve.

On les confronta avec le meurtrier.

Ils ne le connaissaient pas. Ils ne l'avaient jamais vu. Et ils avaient été remis en liberté.

Cependant, ils avaient une honnêteté à eux, toute particulière et qui n'était point celle de tout le monde.

C'est ainsi que dans les jours de pénurie, Jactain ne se faisait pas faute de tendre quelques collets à lièvre afin d'avoir le lendemain un peu de viande à se mettre sous la dent.

Et Persillard, qui se chargeait volontiers de leur cuisine en plein vent, n'avait pas de fausse honte et arrachait à l'occasion, dans un champ, quelques pommes de terre destinées à corser le menu.

— Les pommes de terre plantées en plein champ, c'est la réserve des pauvres, disait-il.

Ils ne considéraient pas cela comme un vol.

Mais plus d'une fois il leur était arrivé de passer devant des jardins clos de haies de l'autre côté desquelles s'élevaient de beaux fruits dorés.

Ils avaient le ventre vide.

Ils auraient pu escalader les haies, conper les fruits : ils se contentaient de terrer la boucle de leur pantalon.

la nature de la roche traversée, et dans le fait on entra dans une masse calcaire compacte. On sait combien facilement la chaux est dissoute par l'eau. Cette masse contient une quantité de canaux et de fissures, dans lesquels l'eau circule librement.

D'où provient ce liquide ? On doit admettre que, provenant des neiges fondues dans les hautes régions des Alpes, il filtre lentement dans le sol. Il se réchauffe dans les profondeurs et finit par arriver, avec une pression plus ou moins forte, dans la galerie. C'est ainsi que le plafond de celle-ci, sur une bonne partie de l'étendue du tunnel, livre passage à des jets comme le bras, tandis qu'un véritable torrent, d'une température de 46 degrés, se précipite vers l'orifice du tunnel.

Tant que l'on s'est trouvé dans une roche solide, on a pu lutter contre l'échauffement en injectant de l'eau froide dans les parois, par de petites ouvertures. On pulvérisait également de l'eau sous pression. Enfin les sources étaient autant que possible captées et canalisées dans une autre direction. Tous ces remèdes sont actuellement interdits. La galerie creusée dans les ardoises exige un planchéage immédiat et solide. Mais les charpentiers ne peuvent travailler. Leurs vêtements imperméables ne les protègent plus. Une cascade perpétuelle tombe de leurs chapeaux. Des chutes incessantes de roches friables les obligent à prendre d'incessantes précautions. Il en résulte qu'un ouvrier ne résiste pas plus de vingt à trente minutes à pareil régime. Le travail qui demanderait un jour dans des circonstances normales exige maintenant deux semaines ou un mois d'efforts acharnés.

Réussit-on à traverser la zone dangereuse, on pourra avancer plus vite. Actuellement, tout ce que l'entreprise peut faire, c'est de conduire les eaux dans la galerie n° 11 où elles sont rafraîchies par de l'eau froide amenée de l'extérieur.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse étant signalée dans la région frontrière, toute importation de bétail à pieds fourchus, y compris le trafic frontrière dans les bureaux de Locarno, Brissago, Dirinella et Fornasette est interdite jusqu'à nouvel ordre.

Les meuniers de la Suisse orientale. — L'Association des meuniers de la Suisse orientale a repoussé une proposition visant à la dissolution de l'association. Elle a décidé par contre de ne plus fixer le prix des farines.

Traité avec l'Italie. — M. Tittoni a déposé à la Chambre des députés d'Italie le traité de commerce avec la Suisse.

Escalader une haie pour voler même une fleur, c'était mal, c'était une malhonnêteté, un vol.

Ils en étaient incapables.

Et ils s'empressaient de s'éloigner au plus vite.

Goguenard, Jactain, disait alors :

— Hé bien, mon vieux, les as-tu vues, ces poires ?

— Oui, je les ai vues !... Mais la belle jambe !

— Ça fait toujours plaisir... Qu'est-ce que tu préfères, toi, en fait de fruits, mon vieux Persillard ? Les poires duchesses, william, beurrées magnifiques, ou les pommes... ou les raisins ?...

Persillard lui jetait un regard de travers.

Il avait la gorge sèche et l'estomac criait la faim...

C'était un supplice que d'entendre une pareille énumération.

Le gros homme continuait :

— Qu'est-ce que tu dirais d'une belle duchesse avec un énorme morceau de pain bien blanc et bien frais dont la croûte est croustillante ? Ou bien d'une grappe de ce bon raisin muscat dont les grains sont gros comme des prunes dorées par le soleil et dont la peau est si ferme qu'elle craque sous la dent ?... Hein, mon vieux Persillard, qu'est-ce que tu dirais de ça, toi, mordre à pleine bouche dans une belle poire ou dans une grappe de muscat pesant plus d'une livre et mordre après dans une niche de pain ?

— Ce que je dirais ?...

— Oui je voudrais le savoir. (A suivre.)

ÉTRANGER

Port-Arthur. — La légation du Japon communique officiellement la dépêche suivante :

Le commandant de l'armée japonaise de Port-Arthur annonce qu'il a commencé le 30 novembre le bombardement de la colline haute de 203 mètres qui domine le port ; les Russes ont résisté vaillamment à des assauts répétés ; mais, à 7 heures du soir, les Japonais ont finalement réussi à occuper toute la colline. Des monceaux de cadavres ont été trouvés du côté de l'est.

Une dépêche dit que les pertes japonaises ont été très considérables. Nodgi n'a pas terminé la liste des pertes. On s'attend à ce qu'elle soit plus forte que dans aucun des autres combats précédents devant Port-Arthur.

— Un armistice a été conclu vendredi à Port-Arthur dans le but d'enterrer les morts. Il a duré 6 heures.

Etats-Unis. — **La clôture de l'Exposition de St-Louis.** — La clôture a eu lieu jeudi soir. Un cortège pittoresque s'est formé, à minuit, après un discours de M. Francis, président de l'exposition ; il a traversé les terrains de la World fair dont les portes ont été ensuite fermées.

L'exposition a reçu depuis son ouverture, le 30 avril, dix-neuf millions de visiteurs. Les dépenses totales se sont élevées à 250 millions de francs et laisseront un déficit.

CANTON DE FRIBOURG

Accident dans la forêt. — Mercredi dernier, dans la forêt de Golatentürli, M. Jacob Schwab, conseiller communal et charron à Chiètres, était occupé à exploiter du bois avec d'autres ouvriers.

Tout à coup un sapin que l'on venait de scier s'écroule, mais il rencontre en tombant un autre arbre qui le fait dévier et il atteint dans sa chute M. Schwab à la tête. La mort fut instantanée.

Rougeole. — Une épidémie de rougeole s'est déclarée à Torny-le-Grand parmi les enfants. Il y a eu plusieurs décès. On a dû fermer provisoirement l'école.

Tir cantonal. — On annonce que le comité d'organisation a décidé que pour le jour d'ouverture il y aurait une grande Cantate fribourgeoise, paroles du Dr Thurler et musique de Ch. Delgouffre. C'est un succès certain.

Liste du 9^m tirage d'amortissement annuel opéré le 1^{er} décembre 1904 des obligations de fr. 100 de l'emprunt 2 % de 8 millions de 1895. — Les 100 numéros suivants sont sortis à 100 francs :

371	808	1,095	3,554	6,937	9,388
10,658	11,083	12,196	12,280	13,251	14,023
14,888	15,499	15,746	16,392	16,512	16,607
16,623	16,899	17,161	17,283	17,644	18,370
19,578	19,609	20,283	21,355	21,748	25,138
24,212	25,445	26,363	26,412	27,097	28,518
29,556	29,797	29,872	30,441	30,477	30,876
32,252	32,322	34,648	34,683	34,934	35,181
38,681	39,402	39,904	40,905	41,176	41,448
41,841	42,559	42,629	43,124	43,280	43,474
44,159	44,798	45,824	45,852	47,798	47,899
48,785	48,877	50,826	51,583	52,329	53,270
54,262	55,637	56,612	57,744	59,314	59,391
61,259	61,923	64,247	65,143	65,916	67,193
67,600	67,709	68,182	69,967	70,122	70,327
70,612	71,372	71,466	71,744	72,253	73,163
73,329	73,333	73,771	73,827.		

Incendie. — Mercredi soir, vers 10 heures, un incendie a détruit à Saint-Aubin trois maisons attenantes appartenant, l'une à M. Collaud, Jules, dit Talus, les deux autres à MM. Beaud, Anselme, et Beaud, Charles. L'une de ces maisons était taxée 13,000 fr., les deux autres 2000 fr. chacune. On venait de terminer la reconstruction de la maison de M. Collaud.

Le bé sans abr

Cerc rée-chou cembre cietà. Pr

La sol eicales e Les

particip d'ici à v

On no Broc

dans vo dans la g

reste à s vant à 6

décision et Vicar

Fabrique Nous

Société, thie qu' bienveill

Pour le de l

M REM REM cient br-u moig thies de la MI

Je

Soir

S

à Prod Inviati

1186]

Di Hôtel

C e d

HAY niome norable el relatifs A transport il s'efforce faire les p norer de l

A

Co

COKE

1184] Th De

CH

Le so char compté. FR

RANGER

La légation du Japon commu-
de la dépêche suivante :

de l'armée japonaise de Port-
il a commencé le 30 novembre
de la colline haute de 203 mè-
port; les Russes ont résisté
assauts répétés; mais, à 7 heu-
ponais ont finalement réussi à
olline. Des monceaux de cada-
és du côté de l'est.

que les pertes japonaises ont
bles. Nodgi n'a pas terminé la
n s'attend à ce qu'elle soit plus
un des autres combats précé-
Arthur.

a été conclu vendredi à Port-
d'enterrer les morts. Il a duré

La clôture de l'Exposition de
clôture a eu lieu jeudi soir. Un
s'est formé, à minuit, après
Francis, président de l'exposi-
les terrains de la World-fair
été ensuite fermées.

qu depuis son ouverture, le 30
ions de visiteurs. Les dépenses
ées à 250 millions de francs et
it.

DE FRIBOURG

ns la forêt. — Mercredi der-
ét de Golatentürli, M. Jacob
communal et charron à Chiè-
à exploiter du bois avec d'au-

sapin que l'on venait de scier
encontre en tombant un autre
viver et il atteint dans sa chute
e. La mort fut instantanée.

Une épidémie de rougeole s'est
e-Grand parmi les enfants. Il y
s. On a dû fermer provisoire-

. — On annonce que le comité
scidé que pour le jour d'ouver-
grande Cantate fribourgeoise,
rier et musique de Ch. Delgouf-
e certain.

tirage d'amortissement
décembre 1904 des obligations
mprunt 2 % de 8 millions de
numéros suivants sont sortis à

1,095	3,554	6,937	9,388
2,196	12,280	13,251	14,023
5,746	16,392	16,512	16,607
7,161	17,283	17,644	18,370
0,283	21,355	21,748	25,138
6,363	26,412	27,097	28,518
9,872	30,441	30,477	30,876
4,648	34,683	34,934	35,181
9,904	40,905	41,176	41,448
2,629	43,124	43,280	43,474
5,824	45,852	47,798	47,899
0,826	51,583	52,329	53,270
6,612	57,744	59,314	59,391
4,247	65,143	65,916	67,193
8,182	69,967	70,122	70,327
1,466	71,744	72,253	73,163
3,771	73,827.		

Mercredi soir, vers 10 heures,
ruit à Saint-Aubin trois maisons
enant, l'une à M. Coillaud, Jules,
autres à MM. Beaud, Anselme,
. L'une de ces maisons était ta-
deux autres 2000 fr. chacune.
miner la reconstruction de la
aud.

Le bétail a pu être sauvé. Trois ménages sont
sans abri. On ignore la cause du sinistre.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers. — Une soi-
rée-choucroûte est organisée sur *Dimanche 11 dé-
cembre prochain, à 7 heures*, au local de la so-
ciété. Prix de la carte, vin compris : 2 francs.

La soirée sera agrémentée de productions mu-
sicales et autres.

Les membres et amis du Cercle qui désirent y
participer sont priés de s'annoncer au concierge
d'ici à vendredi soir 9 décembre.

On nous écrit :

Broc. — A la publication récemment parue
dans votre journal sur le concert qui a eu lieu
dans la grande salle de l'Hôtel Bellevue à Broc, il
reste à ajouter que le produit de ce concert, s'éle-
vant à 60 fr., a été destiné, conformément à la
décision des organisateurs MM. Casvez, Delgouffre
et Vicarino, à la Société de secours mutuels de la
Fabrique de chocolat à Broc.

Nous présentons à ces messieurs, au nom de la
Société, notre vive reconnaissance pour la sympa-
thie qu'ils ont bien voulu nous témoigner par leur
bienveillante action.

Pour le Comité de la Société de Secours mutuels
de la Fabrique de chocolat F. L. Cailler,

Le Président :
GROSSENBACHER

Les méfaits du froid. — A peine s'est-il
fait sentir que chacun s'en plaint. C'est que le
froid nous joue cette année-ci de bien mauvais
jours. Outre la collection invariable de petites
maladies qu'il nous apporte, coqueluche, grippe,
rhumes et bronchites, il va tout bonnement nous
priver d'eau. En effet, de tous côtés on se plaint
de la sécheresse, de la baisse des eaux. Les fon-
taines sont taries ou gelées, les rivières presque à
sec ! La Sarine même est, paraît-il, si basse qu'elle
suffit avec peine à actionner les diverses usines
installées sur ses rives.

C'est de l'eau, qu'il nous faut !

A la forêt. — Les mises de bois vont bon
train ces temps-ci. Presque chaque commune a
teuu ou tiendra ces premiers jours sa mise an-
nuelle. Et toutes les ventes se font dans d'excel-
lentes conditions : affluence d'acheteurs et prix
élevés. On cite des prix exceptionnels, rarement
obtenus jusqu'ici. C'est ainsi qu'à Vaulruz, à Vua-
dens, à Sâles on aurait payé 350, 400 et même
450 fr. pour une seule plante. Bonne affaire pour
les finances communales.

Pensionnaires de l'Etat. — C'est ven-
dredi 9 courant, que les cambrioleurs des dépôts
de marchandises Wæber et Baumann défilèrent
devant la justice.

Depuis jeudi, la collection des pensionnaires des
prisons de Bulle s'est accrue de deux pickpockets
surpris à explorer les poches de quelques dames.
Il avaient réussi à « faire » deux ou trois porte-

monnaie, quand ils commirent la maladresse de
se faire pincer. Ils auront au moins du pain sur
la planche pour cet hiver.

Les chemins de fer. — Les travaux de la
ligne Château-d'Ex-Zweisimmen avancent rapi-
dement. La reconnaissance des travaux du tron-
çon Château-d'Ex-Gstaad aura lieu le 15 décem-
bre. On espère que la ligne entière sera terminée
pour le printemps prochain. Le trafic jusqu'à
Château-d'Ex est déjà très important.

La Feuille officielle fédérale donne les chiffres
d'affaires des différentes lignes suisses pour le
mois de septembre dernier. Nous relevons les
résultats suivants pour les compagnies du Bulle-
Romont et des C. E. G. :

	Recettes.			
	Voyageurs. Nombre.	Marchand. Tonnes.	Voyageurs. Fr.	Marchand. Fr.
B. R.	15 610	5 524	11 640	25 460
C. E. G.	23.883	2.023	15 926	7 477

Enfants maladifs, scrofuleux

recouvreront la santé par l'emploi du DÉPURATIF
GOLLIEZ ou SIROP AU BROU DE NOIX, phosphatés
et fer. Ce sirop contient tous les principes consti-
tuants et nécessaires à un sang faible ou vicie. Se digère
mieux et est plus actif que l'huile de foie de morue. Le fla-
con fr. 3, la bouteille 5.50. En vente dans toutes les phar-
macies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Essayez l'emplâtre ROCCO

le plus efficace des emplâtres, composé de capsicum et
doubié de flanelle. Il est recommandable dans tous les
cas de rhumatisme, de douleurs du dos, de lum-
bago, etc. — Il se trouve dans toutes les pharmacies au
prix de 1 fr. 25.

Madame BRUNISHOLZ-
REMY et les familles BISE,
REMY et REIOBLEN remer-
cient sincèrement toutes les nom-
breuses personnes qui leur ont té-
moigné leurs précieuses sympa-
thies à l'occasion de la maladie et
de la mort de leur très regrettée
Mlle Joséphine Remy.

Jeudi 8 décembre 1904
à 8 heures du soir

Soirée familière

organisée par la
Société de chant
DE LA TOUR
à la Maison de Ville.

Productions variées.

Invitation cordiale.
LE COMITÉ.

Dimanche 11 décembre
Hôtel de la Grue, Broc

Cassée
et Concert

donnés par LA LYRE. [1187]

AVIS
RAYMOND WÆBER, ca-
mionneur, à Bulle, informe son ho-
norable clientèle qu'il dément tous bruits
relatifs à la cessation de son entreprise de
transports et camionnage et qu'au contraire
il s'efforcera toujours davantage pour satis-
faire les personnes qui ont bien voulu l'ho-
norer de leur confiance. (H657B)[1183]

Attention!

Comme du passé, on trouvera
ANTHRACITE
COKE — BRIQUETTES
FOIN et PAILLE
à prix réduits chez [H665B]
Th. STALDER, Bulle.
Dépôt à la gare. — Téléphone.

CHARPENTIER

Le soussigné reprend son état de
charpentier pour son propre
compte. [1177]
FRANÇOIS TINGUELY
MARSENS

Madame Vve Louis TREYVAUD
porte à la connaissance de l'honorable clientèle de feu son mari, qu'elle
continue pour son compte le commerce de

Denrées coloniales, Conserves alimentaires,
Epicerie fine, etc.,
38 Grand'Rue, BULLE.

Son magasin sera, comme auparavant, toujours bien assorti en marchan-
dises fraîches et de premier choix.

Se recommande

Vve LOUIS TREYVAUD

Marc de Lavaux.

à 50 cent., 1 fr., 1 fr. 20 et 1 fr. 50
le litre.

Cognac, à 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 70 et 4 fr.
le litre.

Rhum, à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et 3 fr. 50
le litre.

Se recommande :

F. RIBES, à BULLE. [1005]

Homme sérieux

père de famille, muni de bons certificats et
bonnes références, victime d'un incendie,
cherche emploi. [1161]
S'adresser au bureau du journal.

Jeudi 8 décembre,

CASSÉE

au Café des Chemins de fer
BULLE

Invitation cordiale.

[1174] Le tenancier.

A vendre

une malle neuve, solide. [1173]
S'adresser au bureau du journal.

Jeudi 8 décembre

CASSÉE

à la Maison de Ville
de VUADENS.
Bonne musique.

Invitation cordiale.

[1165] R. M.

Apprenti fromager

On demande de suite un fort jeune
homme comme apprenti-fromager.
S'adresser avec renseignements à M. Léon
POINSARD, fromager, à La Brévine.
(canton de Neuchâtel). (H?F)[1148]

Vente de bois.

FORÊTS DE
BULLE,
Lundi 12 dé-
cembre, 500 bil-
lons, 50 carrons,
2000 fagots, 20 tas
de branches et 20 tas
d'éclaircies.
Rendez-vous, à
9 1/2 heures, au Cha-
let du Rio-Berthoud.
[1150] Le Secrétariat communal.

Jeudi 8 décembre

CASSÉE
à l'auberge de
La Tzintre.

Invitation cordiale.

[1168] Julien SCIBOZ, aubergiste.

On demande

un jeune homme comme apprenti-
boulangier. Entrée de suite ou plus tard.
Favorables conditions. [1179]
Adresser les offres au bureau du journal.

A LOUER

de suite, à Epagny, un appartement de
deux chambres et cuisine, bien exposé au
soleil. [1151]
S'adresser au bureau du journal.

Jeudi 8 décembre

CASSÉE

à l'auberge de Sorens

Invitation cordiale.
[1166] J. CONUS

Vente de bois

CHÉSALLES : Mercredi 28
décembre : 200 billons, 83 carrons, 6
billes hêtre, 50 stères, 22 lattes, et 30 tas
de branches et rondins.

Rendez-vous, à 8 1/2 heures, à l'entrée de
la forêt. (H658B)[1188]

BOULEVRES : Vendredi 30
décembre : 150 billons, 10 carrons, 24
stères sapin, 24 stères hêtre, 350 lattes, 40
tas de branches et 2800 fagots.

Rendez-vous, 9 heures, ferme Yer'y.

A vendre :

1. Un fourneau en tôle garni en mo-
lasse, presque neuf.
 2. Un cylindre à bras.
 3. Plusieurs portes pour écuries, fenê-
tres, volets et contrevents peu usagés.
 4. Une pièce de chêne de fortes di-
mensions.
- S'adresser à l'agence mobilière J. TOFFEL,
Bulle.

A louer :

le restaurant de Saussure, rière
Gruyères, avec pré de 18 poses, grange,
écuries, attenants, le tout en bon état. —
Conditions favorables. Entrée immédiate.
S'adresser au notaire PASQUIER ou à
M. le juge de paix REICHLIN, à Bulle.

Mises de bois.

La Commune
de Villars-s.-
Mont vendra en
mises publiques,
lundi 10 décem-
bre courant, un
certain nombre de
beau bois de sapin,
dans ses forêts com-
munes.
Les mises auront lieu sur place.
Départ du village à 10 heures du matin.
[1180](H65B) Le Secrétariat communal.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Choix de Cartes de visite
Timbres en caoutchouc.

CHOCOLAT SUCHARD

(H5880N)
(1163)

En réponse à la publication de la « F. Suchards Swis Chocolate Co Ltd », à Guernesey (Ile de la Manche), du 11 novembre 1904, signée C. Dupuis, et pour leur montrer sous leur vrai jour cette entreprise et son prête-nom F. Suchard, nous soumettons au public les faits et documents que voici :

1. Le 22 juin 1902, Monsieur F. Suchard, se disant négociant à Carouge, nous écrivait ce qui suit :

« Je viens vous faire part d'une proposition qui vient de m'être offerte.

« Elle consiste à créer une grande Fabrique de Chocolat, Cacao, etc., qui porterait la raison sociale : F. Suchard & Cie, Genève. **On ne me demanderait absolument que mon nom**, en m'offrant des bénéfices très considérables dans cette entreprise.

« Estimant cette concurrence **un peu déloyale**, je n'ai encore rien voulu accepter dans tout ce qui m'a été proposé; ce serait, comme vous le comprendrez, **vous apporter une confusion dans votre commerce** et un grand préjudice.

« Ayant réfléchi mûrement à cette affaire, vous pourriez tout aussi bien que cette société, **si ce n'est mieux**, m'offrir les mêmes avantages. Dans ce cas, je m'engagerai par acte à votre égard à renoncer à la création de toute industrie analogue à la vôtre. »

2. Cette tentative n'ayant pas réussi, F. Suchard s'est mis avec ses collaborateurs, à préparer la concurrence « **un peu déloyale** » annoncée par lui. A cet effet, il a déposé diverses marques de fabrique F. Suchard; marques illégales, car F. Suchard, **qui n'a ni commerce, ni fabrique quelconque**, ne les a déposées que pour les transmettre à une société à laquelle il prêterait ainsi son nom, comme il nous l'a écrit dans la lettre ci-dessus.

Cela est si vrai qu'avant de pousser plus loin cette honnête entreprise, les intéressés sont venus nous proposer de la leur acheter et, dans une lettre du 8 avril 1904, confirmant leur démarche verbale, ils nous ont fixé le chiffre de **Fr. 150.000.** — pour nous « **céder** » l'affaire, et pour que F. Suchard s'engage « **à ne pas prêter son nom à une affaire quelconque de chocolat.** »

3. Cette seconde tentative n'ayant pas eu plus de succès, l'on a cherché à constituer à Genève une société pour l'exploitation des marques F. Suchard; société qui devait, en même temps, acquérir une fabrique existant déjà dans cette ville.

Malheureusement pour F. Suchard et ses acolytes, les personnes dont ils s'étaient assuré le concours apprirent à temps la vérité, et elles adressèrent aux souscripteurs d'actions la circulaire suivante, datée du 2 juillet 1904 :

Nous avons le regret de vous informer que, **par suite de circonstances qui nous sont absolument étrangères**, et de faits qui ne sont parvenus à notre connaissance que tout récemment, nous sommes obligés de **renoncer à l'initiative** que nous avions prise de la constitution d'une société pour l'exploitation des marques F. Suchard et du Léman.

« Veuillez, en conséquence, **considérer votre souscription comme nulle et de nul effet.** »

Les mêmes personnes ont tenu à nous communiquer leur décision par lettre adressée à notre mandataire, le 2 juillet 1904, en déclarant textuellement :

« **Notre bonne foi commune a été trompée** en cette circonstance et nous venons d'informer par circulaire toutes les personnes auxquelles nous nous étions adressés **de l'abandon de notre projet.** »

4. Or, en tête des signataires, de la circulaire figure M. Dupuis, agent d'affaires patenté à Lausanne; c'est en son nom également qu'a été écrite la lettre dont nous venons de parler. Et c'est **le même Monsieur Dupuis** qui, après avoir fait donner l'assurance que « sa bonne foi avait été trompée » reprend aujourd'hui cette entreprise de concurrence « **déloyale** » et qui, payant d'audace, prétend faire croire que c'est nous qui induisons le public en erreur!

Nous laissons à ce même public le soin de juger, en attendant que les tribunaux le fassent, ce qui ne saurait tarder.

Neuchâtel, le 26 novembre 1904.

RUSS-SUCHARD & Cie.

Demandez partout
LES BONBONS
ANTI-RHUME
de la Confiserie Vaudoise (H13,837L)
O. Ehninger, & C^{ie}, Lausanne

Entreprise de Charpenterie et Menuiserie.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de s'établir à BULLE, atelier près du Café des Chemins de fer et se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés

Jules FRAGNIÈRE

1133]

rue du Tir, maison Vve N Gex.

Judi 8 décembre

Cassée
à l'Auberge du Bry.
Bonne musique.

1153]

Lonis BUCHS.

Jolie maison

à vendre, située à la rue du Moléson.
S'adresser au notaire PASQUIER, à Bulle.

On demande
un bon maître-charretier pour
Nouvel-An et un charretier pour de
suite. — Se présenter personnellement chez
M. Joseph CHARRIÈRE, marchand de bois,
La Roche. [1187]

A louer :
au premier étage d'une maison située dans
la Grand'Rue, un **bel appartement**,
grandes et hautes chambres bien éclairées
avec ou sans bureau, véranda, cave, galetas.
Pour renseignements, s'adresser à M. le
notaire MORARD. (H609B)[1124]

+++++
VENTE D'HOTEL
Pour cause de décès, l'hoirie de M. Eugène WÆBER
exposera en mises publiques, le **vendredi 16 décembre**
prochain, dès 2 heures après midi,
l'Hôtel des Alpes,
avec les dépendances, qu'elle possède à Bulle, à proximité de la
gare des chemins de fer.
L'excellente réputation dont jouit cet établissement, et sa
situation exceptionnellement favorable, garantissent un rapport
assuré.
L'emplacement de l'Hôtel et le terrain attenant ont une
surface de 1656 mètres carrés.
Les mises seront tenues *en dit Hôtel*.
Pour renseignements, s'adresser à MM. MORARD ou
ANDREY, notaires, à Bulle. (H592B)[1096]

ATTENTION !

10 kg. Châtaignes fraîches	Fr. 1.60
10 » Belles noix nouvelles	4.20
10 » Pruneaux nouveaux	2.70
10 » Poires sèches	5.60 et 4.30
10 » Raisins de Candie	4.60
10 » Oignons jaunes	2.10
5 » Miel garanti pur	7.50
16 Lit. Mslaga, garanti pur	14.50

**Garantie : Nous reprenons tout envoi
ne donnant pas satisfaction !** [1146]

Oertli et Bettex, Boswil
Grande maison d'importation.

Location de pâturage.
La Commune de Neirivue mettra
en location, pour les années 1905, 1906 et
1907, **le pâturage des Dovallets**.
Les mises auront lieu le **samedi 10**
décembre prochain, au local provisoire de
l'Auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, et
commenceront à 2 heures.
Neirivue, 27 novembre 1904.
Par ordre :
Secrétariat communal.
1154]

GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

M. Schnew
VINGT



ABONNÉ
Etranger
payable

Prix du nu

On s'ab

Les n
vront L
de prix
Prix

De tou
tion du la
limentati
moins dev
et des adu
complet,
toute néce

Il n'est
lement le
des liquid
tre les fra
ennemi de
leur bouill
Depuis le
où on le c
ne cessent

qu'aucun
de microb
che. Mais
qu'il est d
d'abord, c
ambiant, c
tant de so
les premiè
mes variée
vant une p
finies. La p
le nombre
que la tem

FEUIL

Dis

— Eh bie
montrer que
cassé une de
— Tont
enis d'avis
ne peut pas
duchesses, c

Mais Pers
forieux que
ler plus long
Lui aussi
Et de leur
qui moisissai
gnation.

Tels étaie
fois, vienne
Quand ils
chèrent quel